

Juillet 2006



MAIRIE de BOESENBIESEN

22, Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Téléphone : **03.88.85.30.81**
Télécopie : 03.88.85.30.81
communedeboesenbiesen
@wanadoo.fr

Horaires ouverture :

- Lundi de 17h à 19h
- Jeudi de 17h à 19h

Carte d'Identité Passeport

RAPPEL:

- Le délai de délivrance d'une **carte d'identité** est d'environ **4 semaines**.
- Pour un **passport**, la durée peut varier entre **6 et 8 semaines**.

DEVIATION

Circulation entre Boesenbiesen et Schwobsheim

En raison de travaux de voirie et notamment de réfection de la chaussée départementale, la Rue de Hesseheim (RD 705) à Schwobsheim est fermée à la circulation à compter du 26 juin 2006 et ce jusqu'à la fin des travaux (prévue fin juillet).



Une déviation a donc été mise en place, dans les deux sens, par les RD 209 et 609 via Boesenbiesen.

NOTE D'INFORMATIONS

Mairie HORAIRES D'ETE

Le secrétariat de mairie sera **fermé du 21 août au 10 septembre 2006**.

Une permanence sera tenue le lundi 29 août 2006 de 17h à 19h.

Pour toutes urgences vous êtes priés de vous adresser au maire ou à un des adjoints.

BOESENBIESEN en été...

 **05 août** Soirée MACUMBA
06 août Tournoi Volley 

 **19 août** Fête Tarte Flambée
20 août Fête Tarte Flambée



23 sept. Soirée Motos
24 sept. Course de Motos

LOCAL DE RANGEMENT ASSOCIATIF

La commune a embauché un agent occasionnel (Xavier GASCHY) pour les mois de juillet, août et septembre 2006. Ce dernier exécutera divers travaux sur le chantier du local de rangement associatif.

Afin de l'aider dans cette tâche, nous **recherchons des bénévoles** (conseillers municipaux, pompiers, habitants) **disponibles en matinée le lundi, mardi ou mercredi** (8h—12h) pour travailler en binôme.

Dans un souci d'organisation, les personnes intéressées sont priées de **se manifester soit en mairie, soit auprès de M. le Maire** afin de préciser leurs disponibilités.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser en mairie.

Nous espérons pouvoir à nouveau compter sur l'esprit de solidarité des Boesenois.



COURS DE GYM' TONIC

NOUVEAU à Boesenbiesen...

Cours de Gym' Tonic : Fitness (aérobic, aérobic...), renforcement musculaire (cuisses, abdos, fessiers...), stretching.



Rendez vous tous les **mardis soirs de 20h30 à 21h30** à la **salle de gym** (à la mairie de Boesenbiesen, 1er étage).

2 séances de découverte GRATUITES!

Venez essayer!!!

Entretien et Citoyenneté

Entretien des trottoirs et caniveaux

Avec l'arrivée des beaux jours il me semble nécessaire de rappeler qu'un village est accueillant quand il est bien fleuri, propre et bien entretenu.

Selon le droit local, les habitants sont tenus de nettoyer et balayer les trottoirs et les caniveaux au devant de leur propriété. Cela concerne autant les propriétaires que les locataires, les immeubles bâtis ou non.

La propreté du village dépend de tous les concitoyens. Je vous demande de ne pas perdre vos bonnes habitudes et de continuer ou recommencer à entretenir régulièrement notre voirie publique afin de donner une image positive de notre village classé trois fleurs.



Merci de balayer et d'entretenir régulièrement les abords de votre propriété !

Bruit de voisinage - Que faire?

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins. Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Voici quelques règles pratiques pour gérer les nuisances sonores occasionnelles de façons courtoises avec vos voisins :

- Utilisation de tondeuse à gazon et travaux de bricolage : veillez à ne pas dépasser « une puissance sonore » conforme à la norme. De plus, dans le cadre de ces travaux pouvant s'avérer bruyant et gênant, veillez à ne pas les effectuer le dimanche ou les jours fériés ni pendant les heures de repos (le soir).
- Dans le cadre de l'organisation d'une fête familiale ou soirée privée à votre domicile, pouvant se prolonger jusque tard dans la nuit, il est recommandé de prévenir ses voisins au préalable. De même il est recommandé de baisser le volume sonore à partir de 22h.

Nous faisons confiance au sens civique de chacun et à la compréhension de tous pour que les relations de voisinage restent les meilleures possibles.

CANICULE : Santé en danger

PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ ET AIDEZ LES PERSONNES FRAGILES QUI VOUS ENTOURENT!

Comment affronter la canicule?

- Protégez vous de la chaleur
- Rafraîchissez vous
- Buvez et continuez à manger
- Demandez conseils à votre médecin ou votre pharmacien
- N'hésitez pas à aider et à vous faire aider



Un risque grave : le coup de chaleur

Il peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement.

Il se repère par :

- une agressivité inhabituelle,
- une peau chaude et rouge
- des maux de tête, des nausées, des somnolences et une soif intense,
- une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.



Attention! Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort!